

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce septième jour de novembre 2018 (07/11/2018) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault Marlène Doucet Lucie Geoffrion
Serge Trudel
Sont absents : Robert Tessier – Micheline Demers - Gaétan
Beauchesne

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire.
Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Résolution 2018-11-169 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 octobre 2018.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018.
5. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
6. Signataire pour le protocole d'entente aide financière FPC.
7. Présentation des comptes.
8. Liste des personnes endettées pour taxes.
9. États comparatifs.
10. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment –Permis.
11. Plainte de M. Guy Cossette versus Hébergement de la Montagne.
12. Soumission du contrat des collectes et transport des ordures.
13. Contrat de travail de Bernard Leclerc.
14. Achat d'une génératrice et une pompe à puisard.
15. Varia
 - a. Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires.
16. Période de questions.
17. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-170 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 octobre 2018

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 octobre 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-171 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-172 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Serge Trudel
et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping
contenu au procès-verbal du 12 octobre 2018 (résolutions 2018-10-041 à
2018-10-047 inclusivement).

-Adoptée-

Avec l'approbation du conseil municipal, Mme Lyette Genest dépose une
demande à la municipalité pour installer un jardin communautaire sur le
terrain en face de l'église.
Le conseil reporte cette demande à une séance ultérieure.

Résolution 2018-11-173 Signataire pour le protocole d'entente aide financière FPC

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'autoriser Guy Dessureault, maire, à signer le protocole
d'entente entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du
Territoire et la ministre du Tourisme et la municipalité de la Paroisse de
Saint-Roch-de-Mékinac.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-174 Présentations des comptes

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois d'octobre
2018 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la
Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des
dépenses pour cette période.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Serge Trudel
et résolu que des comptes au montant 74 920.52\$ soient acceptés et
payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de
St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou
crédits nécessaires de l'ordre de 74 920.52\$ sont disponible en date du
07 novembre 2018.
Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

Résolution 2018-11-175 Listes de personnes endettées pour taxes

ATTENDU la liste déposée au conseil municipal des contribuables
endettés envers la municipalité pour taxes municipales incluant les
intérêts et pénalités au 31 octobre 2018.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser l'envoi d'une mise en demeure pour les comptes
suivants :
matricules #6086-40-3200 #6086-52-6605
- d'autoriser s'il y a lieu le transfert à la Cour municipal de la MRC
de Mékinac pour collection;
- d'approuver la liste des comptes en retard.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-176 États comparatifs

ATTENDU que tel que prévus à l'article 176.4 du Code municipal (105.4 Loi sur les compétences municipales), la directrice générale/secrétaire-trésorière doit déposer une fois par année lors d'une séance du conseil, deux états comparatifs;

ATTENDU que le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci;

ATTENDU que le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors la trésorière, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice;

ATTENDU que les états comparatifs doivent être déposés lors de la dernière séance ordinaire tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté.

Il est proposé par Lucie Geoffrion
appuyé par Serge Trudel
et résolu ce qui suit :

- d'accepter les états comparatifs tel que présentés.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-177 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de septembre et octobre 2018.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-178 Plainte de M. Guy Cossette versus Hébergement de la Montagne

ATTENDU la plainte reçue au bureau municipal datée du 15 octobre 2018 de M. Guy Cossette;

ATTENDU que cette plainte concerne une possibilité de contamination du sol à l'endroit où est situé l'Hébergement de la Montagne ainsi que la pourriture avancée des planches de peuplier.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- de transférer cette plainte à Éric Piché, inspecteur en environnement et bâtiment, de la MRC de Mékinac;
- Éric Piché est mandaté à agir dans ce dossier.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-179 Soumission du contrat des collectes et transport des ordures

ATTENDU la soumission de Service Cité Propre pour la collecte et transport des ordures porte à porte;

ATTENDU que cette soumission est pour une durée de 3 ans soit 2019 - 2020-2021;

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu d'adopter ce qui suit :

- d'accepter la soumission de Service Cité Propre et d'autoriser les paiements de la soumission pour les années suivantes:
 - 2019 30 200\$
 - 2020 31 106\$
 - 2021 32 390.18 \$
- autoriser la MRC de Mékinac à signer le contrat avec le soumissionnaire Service Cité Propre pour et au nom la

municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac.
-Adoptée-

Résolution 2018-11-180 Contrat de travail de Bernard Leclerc

ATTENDU le contrat de travail signé entre la municipalité et Bernard Leclerc en tant qu'inspecteur en environnement et bâtiment;
ATTENDU que Bernard Leclerc ne correspond pas aux attentes de la municipalité face à ce poste.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marlène Doucet
et résolu ce qui suit :

- de ne pas renouveler le contrat de Bernard Leclerc qui se termine le 29 novembre 2018;
- d'afficher le poste d'inspecteur en environnement sur le site d'Emploi Québec.

-Adoptée-

Résolution 2018-11-181 Achat d'une génératrice et une pompe à puisard

ATTENDU la soumission de Les Équipements Beaver et Bob Inc. pour l'achat d'une génératrice modèle GN7100E, démarrage électrique de marque Honda au coût de 2 200\$ plus taxes;

ATTENDU la soumission de Pompes à eau Launier & Fils pour l'achat d'une pompe à puisard US40 A au coût de 649.99\$ plus taxes.

Il est proposé par Marlène Doucet
appuyé par Lucie Geoffrion
et résolu d'autoriser la dépense pour ces deux soumissions.

-Adoptée-

Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Guy Dessureault	Marlène Doucet	Robert Tessier
Serge Trudel	Micheline Demers	Gaétan Beauchesne

La levée de l'assemblée est proposée par Serge Trudel, appuyé par Marlène Doucet. Il est 19 heures 44.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».